



SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL
Société anonyme au capital de 78.264.355 euros
Siège social : 11/13 avenue de Friedland - 75008 PARIS
572 182 269 RCS PARIS

Paris, le 11 février 2019

CONCLUSION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

La Société de la Tour Eiffel annonce avoir conclu le 19 décembre 2018, avec effet au 1^{er} janvier 2019, un avenant au contrat de liquidité contracté à compter du 15 juin 2015 avec la société de Bourse GILBERT DUPONT et portant sur les actions de la Société de la Tour Eiffel admises aux négociations sur le compartiment B d'Euronext Paris.

Cet avenant a été conclu afin de prendre en compte les nouvelles dispositions issues :

- de l'entrée en vigueur du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché, complété par le Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016
- de la publication de la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018
- de la publication d'un nouveau modèle de contrat-type par l'association française des marchés financiers,
- de l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Le contrat de liquidité sera suspendu si le programme de rachat d'actions n'est pas renouvelé. Son exécution sera également suspendue dans les situations prévues par l'article 5 de la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Bruno Meyer
Directeur Général Délégué
Société de la Tour Eiffel
11/13 avenue de Friedland 75008 Paris
Tél : + 33 1 53 43 07 06
b.meyer@stoureffel.com

www.societetoureiffel.com